

DIRECTION DES MÉTHODES ET DES RECHERCHES EN MATIÈRE DE TRANSPORT

Les travaux scientifiques de la Direction des méthodes et des recherches en matière de transport doivent être étudiés dans le contexte de son rôle primordial qui consiste à fournir des avis économiques et techniques au Sous-ministre et au Ministre en vue de l'établissement définitif de la politique du transport et de la préparation de la législation qui s'y rapporte. L'exposé qui suit relativement aux travaux de la Direction est établi conformément aux directives du Comité.

2.1 ORGANISATION

- a. Un organigramme illustrant les unités principales de la Direction figure à la page .. ci-après. Toutes les six divisions et sections s'occupent de la recherche en matière de transport; elles donnent leur avis au sujet de la formation universitaire d'un niveau élevé qui est requise pour faire face aux besoins futurs en matière de transport et recommandent des programmes de formation et de recherche destinés à cette fin.
- b, c. Voir l'organigramme à la page ..
- d, e. Ne s'appliquent pas actuellement.

2.2 FONCTIONS

- a) Il n'existe pas dans la Direction des méthodes et des recherches en matière de transport de fonctions ni de pouvoirs statutaires en ce qui a trait aux travaux scientifiques.
- b) Politique scientifique: Les travaux de la Direction sont dirigés de façon à contribuer à la réalisation de la répartition la plus rationnelle et optimale de la partie des ressources de la nation qui est attribuée au transport.